

Affiché, le 18/03/2026

Publié, le 18/03/2026



**PRÉFET
DU VAR**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

N°2026/024

N°2026/328

Direction de la citoyenneté et de la légalité

Bureau des élections et de la réglementation générale

17 MARS 2026

ARRÊTÉ PRÉFECTORAL N°DCL/BERG/2026/105 du
fixant les listes de candidats enregistrées pour le second tour des élections municipales
et communautaires dans le département du Var
Scrutin des 15 et 22 mars 2026

Le Préfet du Var,

Vu le code électoral et notamment ses articles L51 et R28 ;

Vu le décret n°2025-848 du 27 août 2025 fixant la date du renouvellement des conseillers municipaux et communautaires, des conseillers métropolitains de Lyon, des conseillers de Paris et des conseillers d'arrondissement de Paris, Lyon et Marseille et portant convocation des électeurs ;

Vu le décret du Président de la République en date du 15 mai 2025 portant nomination de Monsieur Simon BABRE en qualité de préfet du Var ;

Vu l'arrêté préfectoral n°DCL/BERG/2026/5 du 15 janvier 2026 fixant le nombre de sièges de conseillers municipaux et de conseillers communautaires à pourvoir pour les élections des conseillers municipaux et des conseillers communautaires dans le département du Var, scrutin des 15 et 22 mars 2026 ;

Vu l'arrêté préfectoral n°DCL/BERG/2026/72 modifié du 27 février 2026 fixant les listes de candidats de chaque commune du département du Var pour le premier tour de scrutin pour les élections municipales et communautaires des 15 et 22 mars 2026 ;

Vu le résultat du tirage au sort effectué le vendredi 27 février 2026 à la préfecture du Var et dans les sous-préfectures de Brignoles et de Draguignan en vue de l'attribution à chaque liste de candidats dans chaque commune du numéro d'ordre du panneau sur les emplacements réservés à l'affichage électoral ;

Vu les déclarations de candidatures enregistrées à la Préfecture du Var et dans les sous-préfectures de Brignoles et de Draguignan, pour le second tour de scrutin des élections municipales et communautaires des 15 et 22 mars 2026 ;

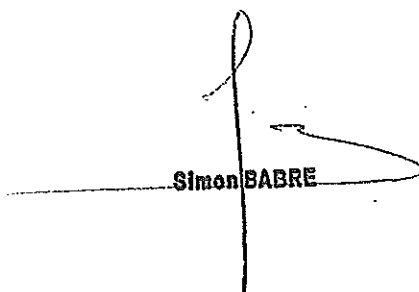
Sur proposition du secrétaire général de la préfecture du Var ;

ARRÊTE

ARTICLE 1 : Les listes de candidats, enregistrées à la préfecture du Var et dans les sous-préfectures de Brignoles et de Draguignan **pour le second tour de scrutin** des élections municipales et communautaires des 15 et 22 mars 2026, sont fixées, pour les communes concernées, selon les annexes jointes au présent arrêté, établies par arrondissement.

ARTICLE 2 : Le secrétaire général de la préfecture du Var, les sous-préfètes de Brignoles et de Draguignan ainsi que les maires des communes du département du Var, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture du Var et affiché dans toutes les communes du département.

Le préfet,


Simon BABRE

Dans un délai de deux mois à compter de la date de la notification ou de la publication du présent arrêté au recueil des actes administratifs de la préfecture, les recours suivants peuvent être introduits conformément aux dispositions des articles R. 421-1 et suivants du code de justice administrative :

- un recours gracieux, adressé à : M. le Préfet du Var – Bd du 112^{ème} régiment d'infanterie- 83070 TOULON CEDEX
- un recours hiérarchique, adressé au(x) ministre(s) concerné(s) ;

Dans ces deux cas, le silence de l'Administration vaut rejet implicite au terme d'un délai de deux mois.

Après un recours gracieux ou hiérarchique, le délai du recours contentieux ne court qu'à compter du rejet explicite ou implicite de l'un de ces recours.

- un recours contentieux, en saisissant le Tribunal Administratif de Toulon : 5 rue Racine -BP 40510 - 83 041 TOULON CEDEX 9

83 - Var / Draguignan (831)

83042 - Cogolin

Proportionnel - Communes de 1000 habitants et plus

3 UN CAP POUR COGOLIN (liste fusionnée)

Candidat au conseil communautaire

1 M. TIERCE Pierre-Yves

OUI

2 Mme BOROWIEC Caroline

OUI

3 M. MARCHAIS Alain

OUI

4 Mme CLAURE Amandine

5 M. LE CAM Gilles

6 Mme OUAREZKI Malika

OUI

7 M. FERRARO Arnaud

OUI

8 Mme SCHULTZ Najwa

9 M. DAUDÉ Laurent

10 Mme HAQUIN Nathalie (nationalité : Belge)

OUI

11 M. BAILLON Jacques

12 Mme REBOTIER Aurélie

13 M. AZZAZ Joseph

14 Mme DUJARRIC Maryse

15 M. PELLISSIER Jean-Michel

OUI

16 Mme RICHARD Marine

OUI

17 M. DOS REIS Christopher

OUI

18 Mme LEMAITRE Sophie

OUI

- 19 M. BROBECK Jason
- 20 Mme DA SILVA Alicia
- 21 M. BACQUEYRISES Marc
- 22 Mme LISCIA Marion
- 23 M. LEPELTIER Florent
- 24 Mme CRUCHOT Adeline
- 25 M. PEYRAUD Joffrey
- 26 Mme LOVERA Sophie
- 27 M. MONJARDEZ Marc (nationalité : Belge)
- 28 Mme BORDI Emilie
- 29 M. RUBIN Bruce
- 30 Mme FRANCESCHI Caroline
- 31 M. LAURENT Yannick
- 32 Mme BISCOT Julie
- 33 M. GARCIA José-Louis
- 34 Mme FOLLI Mélanie
- 35 M. PERAGOUX Jean

OUI

5 ENSEMBLE POUR COGOLIN

Candidat au conseil communautaire

- 1 Mme FARNET RISSO Isabelle
- 2 M. EPINEAU Rodolphe
- 3 Mme DAVAL Sandra
- 4 M. FOURNAUX Nicolas
- 5 Mme ACQUATELLA Patricia
- 6 M. PATACCHINI Nicolas
- 7 Mme BOUCQUEY Bernadette
- 8 M. FINTZEL Serge
- 9 Mme DONJEAN Katia
- 10 M. DI PAOLO Patrice
- 11 Mme GAILLET Ingrid
- 12 M. MEDE Michel
- 13 Mme PLATRIEZ Isabelle
- 14 M. MOREAU Eric
- 15 Mme SINGER Caroline
- 16 M. THIRIOT Andre
- 17 Mme BAFFETTI Cecile
- 18 M. MERAKCHI Mohamed
- 19 Mme MELLANO Isabelle
- 20 M. VERRIEUX Andre
- 21 Mme FRERET Benedicte
- 22 M. PARE Didier

OUI
OUI

OUI
OUI

OUI
OUI
OUI
OUI
OUI
OUI

- 23 Mme PIERQUIN Esmeralda
- 24 M. CAYROL Marc
- 25 Mme GANDIA Severine
- 26 M. TROUGNAC Erick
- 27 Mme MOBIGLIA Muriel
- 28 M. MANGIN Samuel
- 29 Mme VO Sylvie
- 30 M. ABALAIN Frederic
- 31 Mme SALETTES Christine
- 32 M. SALLAMI Nabil
- 33 Mme LABARRE Lindsay
- 34 M. LEONARD Corentin
- 35 Mme LECOCQ PERROT Marie Josee